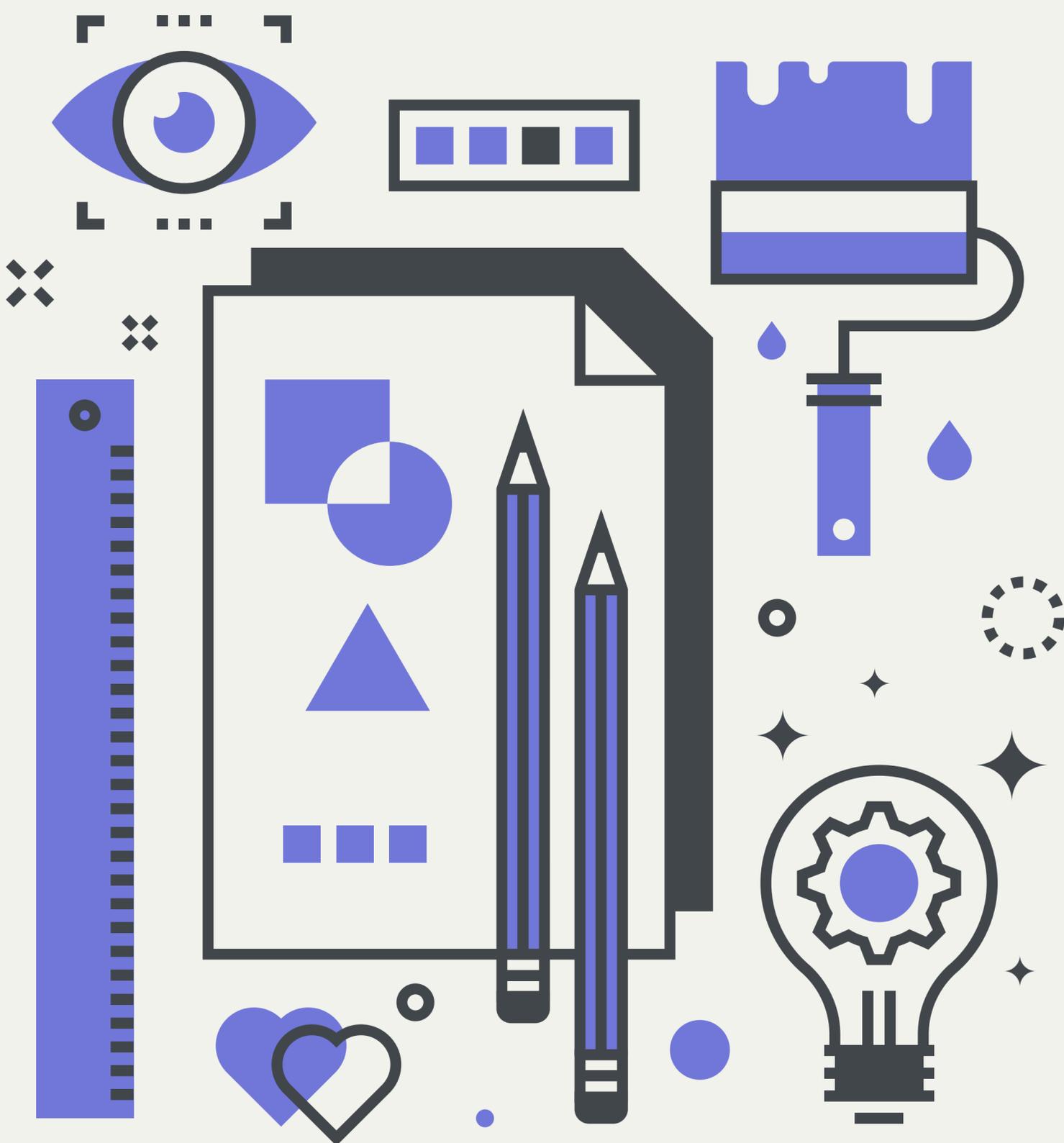




PUY-DE-DÔME

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

AGIR VITE POUR NE PAS SUBIR



LE LIVRE BLANC POUR LES ARTISANS

EDITO DU PRÉSIDENT

Depuis le 17 mars dernier, et le début de la crise liée au COVID-19, la France a connu une période de confinement qui de fait a eu un impact fort sur notre économie.

Durant deux mois, certaines activités ont été limitées voire suspendues, les Français dans leur ensemble ont été contraints de rester chez eux, limitant ainsi la consommation.

L'activité économique artisanale compte pour une part importante dans l'économie locale, mais aussi nationale. Plus qu'une affirmation, le slogan "L'Artisanat, première entreprise de France" est une réalité.



■ ■ Avec ce livre blanc, nous entamons le long chemin de la reprise. ■ ■

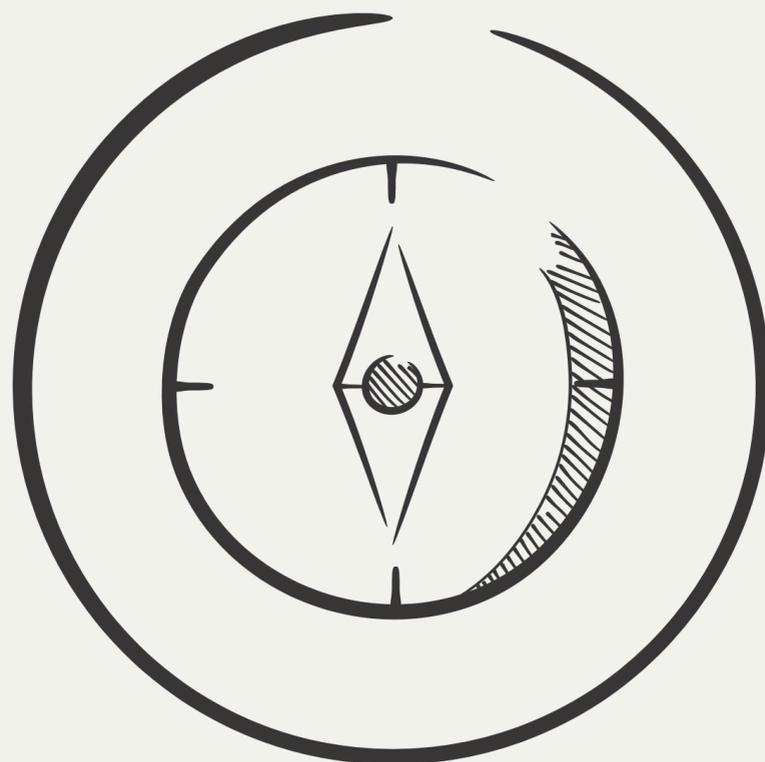
Le monde d'hier ne sera pas le monde de demain. Quant au monde d'après demain, il reste encore inconnu. Mais je suis convaincu que nous aurons tous notre rôle à jouer pour le construire.

Une chose est certaine, les habitudes de vie, d'échanges, de consommation vont être bouleversées. Notre objectif est d'anticiper ces évolutions et de nous mettre tous en ordre de marche pour être acteur de cette transformation.

Au delà des difficultés que connaissent une grande majorité des entreprises artisanales, il est temps de réinventer notre modèle et d'imaginer ensemble l'Artisanat de demain.

Depuis presque 100 ans, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ont toujours su faire face et se mobiliser en situation exceptionnelle.

Cette fois encore, nous sommes tous mobilisés pour aider les entreprises artisanales à relever ce défi.



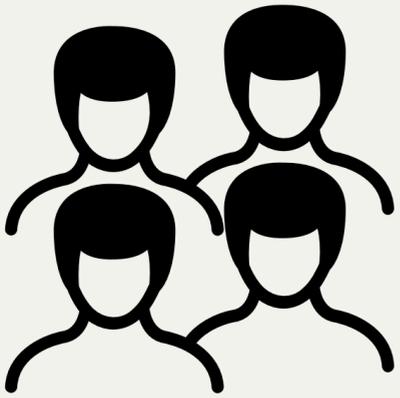
Jean Luc HELBERT
Maître Artisan Boucher
Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy de Dôme

AGIR VITE POUR NE PAS SUBIR

Dès le 17 mars, la CMA du puy de Dôme a adapté son organisation. Les équipes se sont mobilisées pour agir aux côtés des entreprises artisanales et leur permettre de faire face à la crise et de préparer la reprise d'activité.

COVID-19, LES ACTIONS ENGAGEES :

#TOUSMOBILISES pour soutenir nos 14 000 entreprises artisanales.



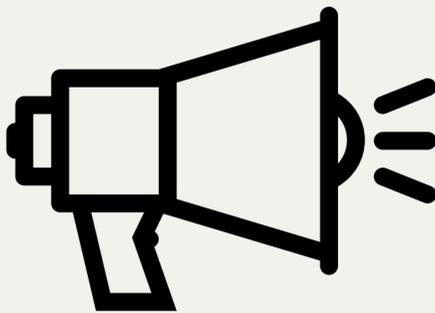
30 conseillers mobilisés au quotidien pendant toute la période de confinement



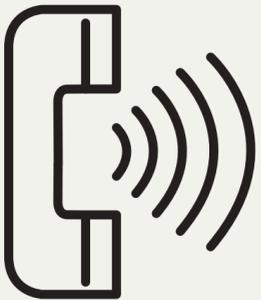
+ de 2200 emails reçus en deux mois et traités dans les 24h



+ de 6500 visites sur notre site web, et particulièrement sur notre page dédiée COVID-19



Une campagne inédite d'appels sortants auprès de 9000 entreprises artisanales du département



+ de 2300 appels entrants sur deux mois dont 1450 traités par notre Centre de la Relation Client.

MAIS AUSSI

13 campagnes
e-mailing
+ de 46 000 envois

1 cellule téléphonique
d'écoute
30 appels en mois d'un
mois

1 campagne
de communication
relayée par notre
partenaire La Montagne
Centre France

ACCOMPAGNEMENT

INFORMATIONS

ASSISTANCE

CONSEILS

AGIR POUR ANTICIPER LA REPRISE

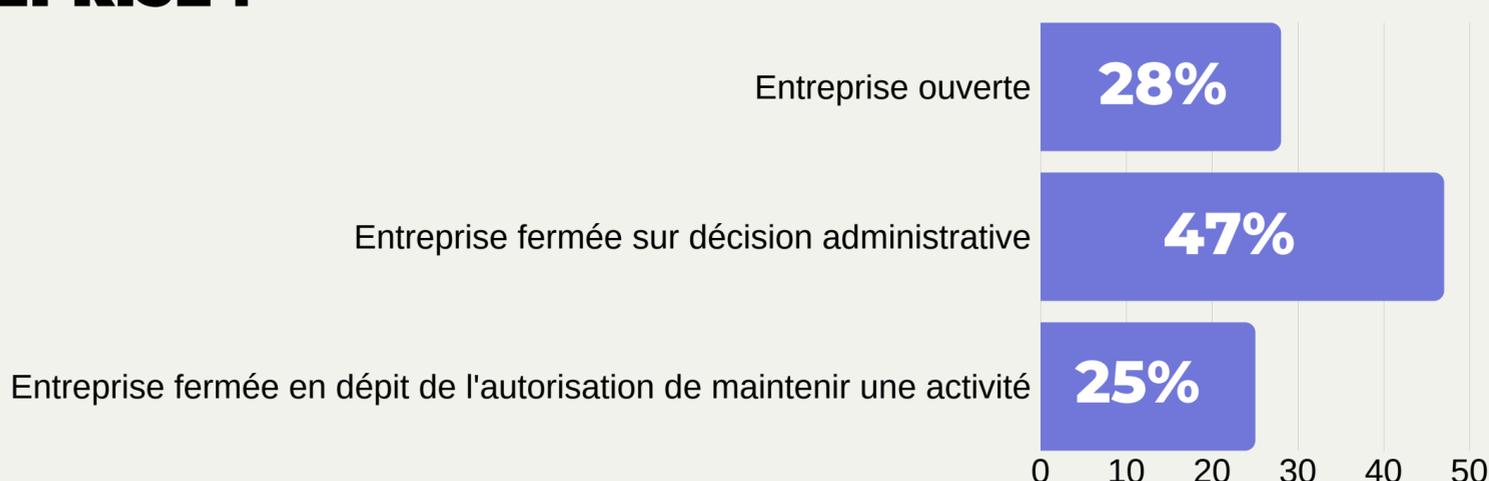
Accompagner l'activité c'est avant tout accompagner le Chef d'entreprise et répondre à ses besoins.

Les résultats d'une grande enquête nationale auprès des artisans pour recenser et identifier les besoins des entreprises en amont de la reprise d'activité.

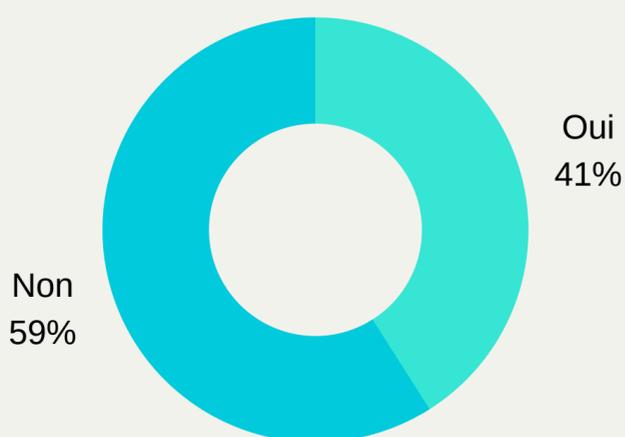
Activités des répondants : 58% services | 19% bâtiment
12% production | 11% alimentaire



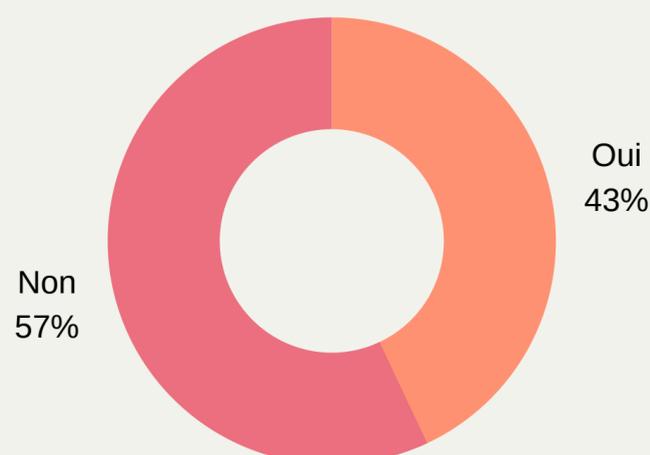
QUELLE EST LA SITUATION DE VOTRE ENTREPRISE ?



AVEZ - VOUS MIS EN PLACE L'ACTIVITE PARTIELLE ?



RENCONTREZ - VOUS DES DIFFICULTES FINANCIERES LIEES AUX DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS ?



QUELLES AIDES DU GOUVERNEMENT AVEZ - VOUS DEJA MOBILISE ?

- 1 - Le fonds de solidarité
- 2 - Le report des charges sociales et fiscales
- 3- La demande d'activité partielle
- 4 - Le rééchelonnement de crédits bancaires
- 5 - Le report de factures et du loyer
- 6 - Le prêt garanti par l'Etat
- 7 - La remise d'impôts directs

DE QUEL ACCOMPAGNEMENT AVEZ - VOUS BESOIN POUR REPRENDRE VOTRE ACTIVITE ?

- 1 - Financier / Gestion et Trésorerie
- 2 - Développement commercial
- 3 - Numérique et Digital
- 4 - Ressources Humaines

PLAN D'ACTION "REPRISE D'ACTIVITE" POUR LES ARTISANS DU PUY DE DÔME ...

Le plan d'action "Reprise d'activité" a été conçu spécialement pour les artisans qui ont besoin d'aide et de soutien. Il est totalement personnalisable pour coller au plus juste aux besoins exprimés par le Chef d'entreprise.

Un diagnostic de reprise d'activité :

Objectif : Faire le point sur les axes forts de l'entreprise à mettre en avant pour réussir la reprise et identifier les points de fragilité.

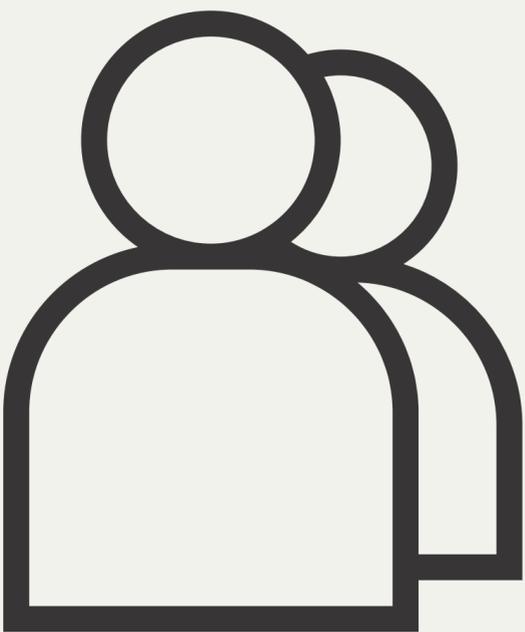
A l'issue de ce diagnostic, un plan d'action est proposé pour garantir une relance efficace de l'activité et renforcer l'entreprise. Les premiers diagnostics peuvent commencer dès la mi-mai.



Un dispositif de conseils renforcé pour les entreprises les plus fragiles :

Objectif : Apporter au Chef d'entreprise un regard croisé "Technicien" / "Elu" sur les problématiques qu'il rencontre et l'assister sur les démarches à réaliser.

Ce nouveau dispositif sera proposé en format "permanence" dans nos locaux, sur rendez - vous uniquement ou à distance. La mobilisation des élus locaux, dans un rôle de relais et d'alerte, sera un véritable atout pour garantir la pérennité des entreprises.



De nouvelles thématiques de formation :

Objectif : Proposer des thématiques de formation adaptées aux nouveaux besoins des entreprises parce que réussir sa reprise c'est aussi s'adapter et savoir faire évoluer ses pratiques.

Au cours des dernières semaines les habitudes de consommation ont évolué avec une montée en puissance du numérique et des réseaux sociaux et une mise en avant du local et du drive. Ces nouvelles tendances sont de vraies opportunités pour apporter de nouveaux clients, de nouveaux marchés. Pour réussir, il faudra acquérir de nouvelles compétences et avoir "toutes les clés en main" pour anticiper et prendre les bonnes décisions.

3 MOTS CLES : S'ADAPTER COMMUNIQUER SECURISER

PLAN D'ACTION "REPRISE D'ACTIVITE" POUR LES ARTISANS DU PUY DE DÔME ...

3 MOTS CLES : S'ADAPTER COMMUNIQUER SECURISER

Une approche nouvelle Formation - Action :

Objectif : Apporter rapidement des solutions concrètes et personnalisées par des modalités d'apprentissage mixant présentiel (en petit groupe) et formation en e-learning permettant ainsi de tenir compte des contraintes sanitaires.

Avec ce tout nouveau dispositif, la CMA du Puy de Dôme renforce son catalogue formation pour toucher plus de Chefs d'entreprise et en tenant compte de leurs contraintes de disponibilité.

Pour garantir un haut niveau d'acquisition de connaissances les séances de formation seront complétées par des échanges individuels avec un Conseiller.



Des Afterwork autour des thématiques du moment :

Objectif : En complément du dispositif de formation, favoriser la rencontre et les échanges entre artisans.

Ces rencontres seront proposées en fin de journée, dans le respect des règles sanitaires.

Des ateliers en ligne sur des sujets pratiques :

Objectif : En 1 heure, un tour d'horizon clair et précis, en format court pour ne pas pénaliser l'activité.

Depuis le 23 avril plusieurs ateliers sur : le numérique, les aides, le développement commercial, les RPS.



Des campagnes de communication pour valoriser l'Artisanat :

Objectif : Faciliter la reprise d'activité et sensibiliser les consommateurs.

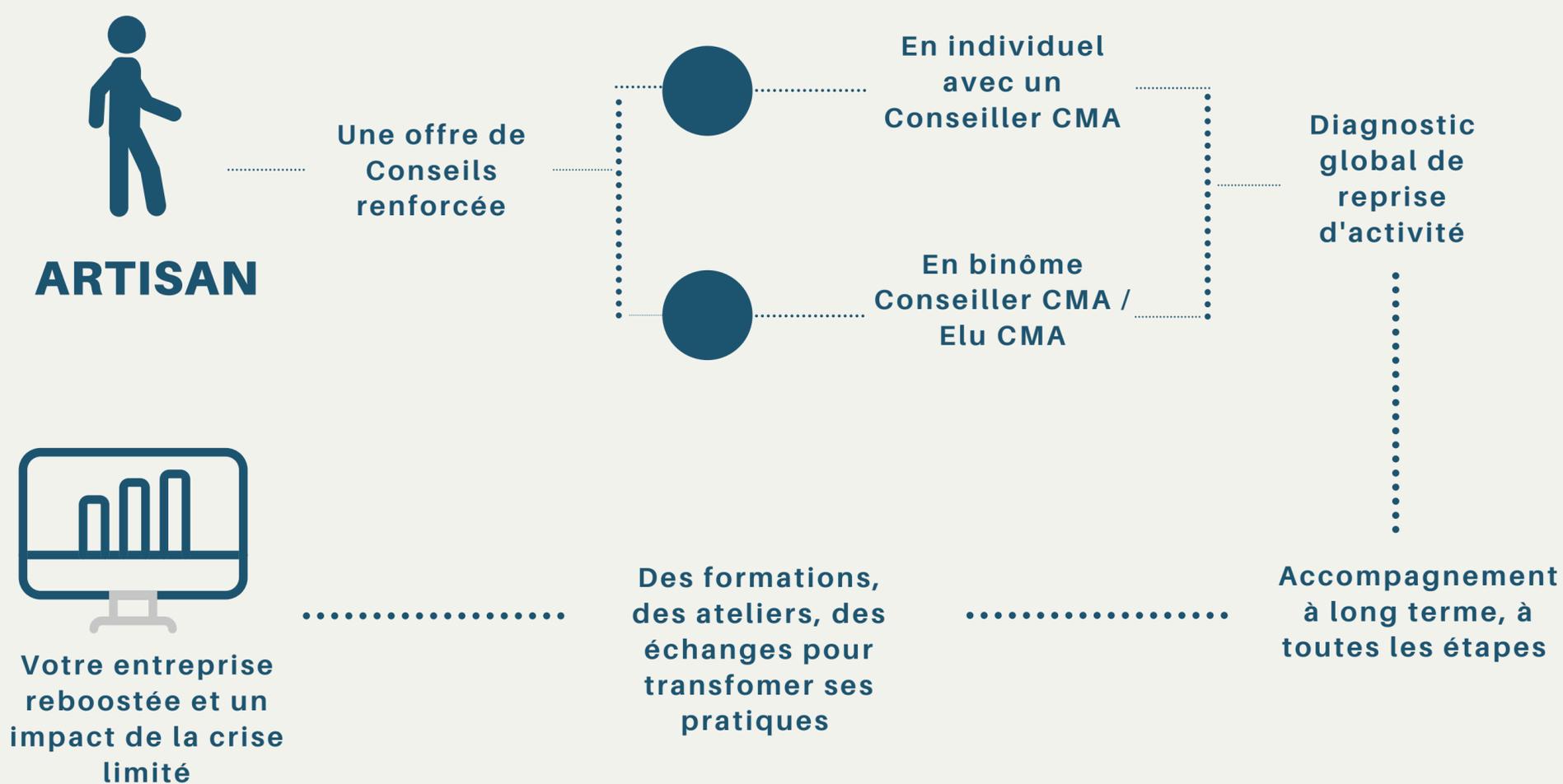
La CMA du Puy de Dôme relaie ces messages auprès des 14 000 artisans du département pour les aider à franchir le cap.



Votre accompagnement " Spécial reprise"

 04 73 31 52 00

 contact@cma-puydedome.fr



VOS INTERLOCUTEURS CMA

Centre de Relation Client :

04 73 31 52 00

contact@cma-puydedome.fr

Du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h

Le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h

Pôle Entreprises et Territoires :

04 73 31 52 12 - Edouard CHATEAU, Directeur du Service.

economie@cma-puydedome.fr

Pôle formation :

04 73 31 52 13

formation@cma-puydedome.fr

www.cma-puydedome.fr

